BULLETIN MUNICIPAL

SAINT FELIX DE LUNEL



EDITION JANVIER 2021

Le mot du maire



Chers concitoyens, habitants la commune de St Félix de Lunel,

C'est avec beaucoup d'émotion que je viens vers vous pour la première fois à l'occasion des vœux de la municipalité.

En mon nom et à celui de tout le conseil municipal, je vous souhaite à vous et à tous vos proches une bonne et heureuse année 2021.

Ces vœux pourront paraître anachroniques tant cette fin d'année augure mal du début de la prochaine.

Au début du confinement de mars 2020, nous avions pu croire, ou espérer, que le monde d'après serait différent de celui d'avant la pandémie; on applaudissait les soignants, on pensait pouvoir modifier la hiérarchie des valeurs de nos métiers, nous aurions pu nous souvenir de l'article premier des déclarations des droits de l'homme de 1789 repris dans la constitution française de 1958 et qui dit : « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune », un article proprement révolutionnaire qui, s'il était politiquement décliné, renverserait la hiérarchie des salaires entre le tradeur et l'éboueur, le banquier et la caissière ou encore les grands dirigeants et les soignants, pour ne citer que ceux-là.

J'ai bien peur, pour ma part, en voyant ce qui se passe aujourd'hui que le monde d'après Covid ressemble comme un frère jumeau à celui d'avant. En effet, alors que la pauvreté et le chômage vont augmenter, que des entreprises et des commerces vont fermer leurs portes dans les prochains mois, que les inégalités vont se creuser, ce sont encore une fois les détenteurs de capitaux qui continuent comme si de rien n'était à s'octroyer des revenus et des dividendes indécents.

L'année 2020 nous a aussi apporté son lot d'attaques terroristes et de mises en cause de nos principes républicains, en particulier le respect de la laïcité, principe fondateur de notre république qui permet à chacun de croire ou ne pas croire, mais aussi de critiquer les religions. Il nous faut lutter sans relâche contre ceux qui veulent nous diviser et nous faire douter à l'heure où les fausses informations et les complotismes de tous poils font florès sur les réseaux sociaux; mais la peur, qui est toujours mauvaise conseillère, ne doit pas non plus plonger nos dirigeants dans une frénésie législative d'exception qui peut produire des lois liberticides dangereuses si elles tombaient dans des mains plus radicales.

Mais revenons à notre vie municipale un peu chamboulée par l'apparition du Covid.

Début février, j'ai été contacté à ma grande surprise pour mener une liste en vue des élections municipales du mois de mars.

Après mûre réflexion, en sachant ce que cela implique en particulier en ayant vu œuvrer mon père et mon grand-père, j'ai accepté tout en doutant un peu de mes capacités vu mon manque de connaissances pour prendre en charge les affaires communales.

Bien sûr je n'étais pas seul puisque une équipe rajeunie, féminisée (parité au conseil municipal et deux adjointes sur trois) dynamique et prête à relever le défi, sachant en plus que seuls trois des sortants ont accepté de repartir pour un nouveau mandat, et surtout en l'absence du maire et de ses adjoints.

Le premier tour a eu lieu deux jours avant le premier confinement le 15 mars, ce qui ne vous a pas empêché de voter avec un taux de participation de 75%, comparable aux scrutins précédents, et vous nous avez accordé une large confiance avec une moyenne de 70% de votes favorables; si nous vous en remercions, cela nous oblige à ne pas vous décevoir.

Pour cause de confinement et autres restrictions, l'élection du maire et des adjoints n'a pu avoir lieu que le 23 mai soit plus de deux mois après l'élection du conseil municipal, laissant bien sûr l'ancienne municipalité gérer les affaires courantes; à ce propos je voudrais remercier nos prédécesseurs pour avoir assuré l'intérim, jusqu'à pallier les carences de la poste.

Si j'ai accepté de prendre la fonction de maire, j'ai fait part aux conseillers municipaux nouvellement élus de mon souhait de déléguer largement les charges qui incombent à la nouvelle équipe, c'est pourquoi chacun prendra sa part dans les diverses commissions communales et intercommunales, ces dernières étant d'une importance capitales au vu des compétences qui sont transférées à la communauté des communes Conques Marcillac.

C'est aussi dans la volonté de la participation de tous que vous trouverez dans ce bulletin les informations sur les réalisations et les projets en cours rapportés par les conseillers qui ont suivi chacun de ces dossiers.

Les associations, dont l'activité a été stoppée par la situation sanitaire, alors que leurs apports sont primordiaux pour la vie sociale, culturelle, sportive ou festive, vous font quand même part de leur bilan de cette année bien particulière.

Une autre de mes préoccupations primordiales était d'informer très largement à la fois les membres du conseil municipal et tous les administrés de la marche quotidienne des affaires communales.

C'est pourquoi nous avons créé au sein du conseil un groupe WhatsApp pour communiquer entre nous de façon simple et rapide. Afin de vous faire parvenir au plus vite les informations importantes provenant autant de la mairie que des associations ou même des particuliers, nous avons aussi adhéré à l'application sur mobile Panneau Pocket. A ce jour l'application a été téléchargée 179 fois. Dans le même souci d'information, une page Facebook a vu le jour et un nouveau site internet sera mis en place prochainement. Nous continuerons également à rendre compte de notre activité via la presse locale.

Pour terminer, je voudrais exprimer quelques remerciements bien mérités :

Merci d'abord aux élus du 15 mars qui m'ont accordé leur confiance et je ferais tout pour ne pas les décevoir.

Merci aux employés communaux qui ont continué à assurer pendant cette période difficile : Alain Bony pour l'entretien de nos routes et de nos espaces publics, Françoise Fayel, Amandine Blatt puis Karine Costes qui ont œuvré au sein de l'école de Lunel. Avec leurs collègues de Sénergues et bien sûr les institutrices elles ont permis que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions, au vu des recommandations sanitaires à géométries variables qui nous sont parvenues.

Merci à Eric Bernardé notre secrétaire de mairie qui m'a été d'un précieux soutien dans la gestion quotidienne de la commune alors que je n'avais aucune expérience.

Merci à Annie Martin qui gère la bibliothèque municipale et à Daniel Martin pour ce qui concerne les salles des fêtes, tous deux bénévolement.

Merci aux anciens élus qui nous ont éclairés sur les dossiers en cours, un merci particulièrement à Zéphirin Quintard, mon prédécesseur.

Merci enfin à mon épouse qui a accepté que je prenne cette charge alors que nous goûtions à une retraite paisible après avoir cessé toute activité professionnelle.

Même si le bout du tunnel de cette pandémie paraît encore un peu loin, il est permis de rêver que cette nouvelle année se terminera avec une vie sociale, professionnelle et culturelle normale. Pour ce faire, le vaccin étant à ce jour le seul moyen de maitriser le virus je ne saurais trop vous conseiller de vous faire vacciner le plus tôt possible et faisons face aux peurs qui sont toujours mauvaises conseillères.

En conclusion je vous propose deux adages à mon sens bien adaptés aux temps qui courent : « l'espoir fait vivre » et « prudence est mère de sureté ».

Restant à votre entière disposition je réitère pour vous et vos proches mes meilleurs vœux de bonne année 2021.

Le mot des Conseillers Départementaux

Chère toutes et tous,

C'est un réel plaisir pour nous de vous retrouver grâce à ce bulletin municipal.

Nous terminons une année 2020 très difficile pour nous tous, avec les conséquences de cette crise sanitaire qui a bouleversé nos vies et parfois cruellement touché nos familles.

Formulons le vœu que 2021 nous permette de retrouver nos libertés et tout simplement de vivre ensemble avec l'espoir d'un vaccin qui nous permette de vaincre ce virus.

2020 a été l'année de renouvellement pour votre équipe municipale. Nous lui disons combien nous aurons plaisir de travailler ensemble au service de notre territoire comme nous l'avons fait avec l'équipe sortante.

Au cours de ces dernières années nous sommes heureux d'avoir pu participer à la mise en œuvre de réalisations marquantes pour la commune :

- L'aménagement du cœur de village de Lunel
- Le recalibrage de la RD46
- L'aménagement entre la RD46 et la RD102 à Polissal

Certes, il nous manque un tronçon à réaliser à l'entrée de Lunel qui n'a pu être traité à la suite d'un refus de vente. C'est regrettable mais notre détermination est aujourd'hui récompensée car le Conseil Départemental a engagé dans sa Commission Permanente du 27/11/2020 la procédure d'acquisition de ce terrain.

Les travaux débuteront dès que la phase administrative sera terminée.

2021 sera aussi une année de renouvellement pour les élus départementaux.

Nous terminons ce mandat en pensant avoir bien travaillé pour notre canton et plus particulièrement pour votre village et nous espérons bien pouvoir poursuivre cette belle mission à vos côtés car nous sommes fiers de servir notre beau canton.

Nous ne pouvons terminer sans vous souhaiter une nouvelle année pleine de bonheur retrouvé à partager en famille et tous ceux qui vous sont chers.

Belle année à vous tous faite de joie et d'espoir.

Michèle BUESSINGER

Christian TIEULIE

Le conseil Municipal

Maire: Guy VISSEQ

1ère Adjointe : Valérie QUINTARD

2ème Adjointe : Patricia PANISSIE

3ème Adjoint : Olivier BARRE

Conseillers: Jérôme BONY, Sylvie COTTARD, Marc DELAGNES, Babeth FAYEL, Elodie FERRIERES, Guy

LAYRAC, Francis PONS

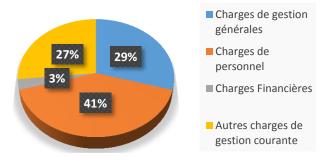
LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES

Que ce soit au niveau de la commune ou de la communauté de communes, chaque conseiller s'implique plus particulièrement dans une ou des commissions.

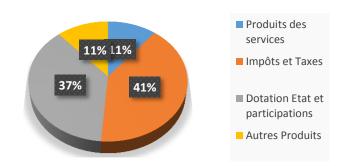
	GUY VISSEQ OLIVIER BARRE GUY LAYRAC JEROME BONY ELODIE FERRIERES BABETH FAYEL SYLVIE COTTARD FRANCIS PONS PATRICIA PANISSIE MAR CDELAGNES VALERIE QUINTARD												
COMMUNE	Urbanisme	X	Х	Х	Х						Х		
	Affaires scolaires	X				Х	Х	Х					
	Travaux, Voirie, Bâtiments	X	Х	Х	Х				Х		Х		
	Finances	X								Х	Х	Χ	
	Personnel	X	Х							Х		Х	
	Information, Presse	X					Х					Х	
	Appel d'offre	X	Х	Х					Χ	Х		Х	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	Développement Economique						Х					Х	
	Finances	X									Х		
	Développement Durable					Х				Х			
	Vie Sociale						Χ	Х					
	Tourisme							Х	Х				
	Assainissement	Х									Х		
	Voirie		Х		Х								
	Déchets Ménagers			Х								Х	
	Culture		Х			Х							
	Aménagement du Territoire				Х				Х				

BUDGET 2020

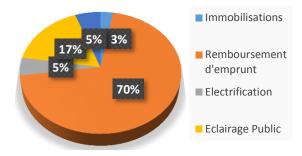
Dépenses de Fonctionnement



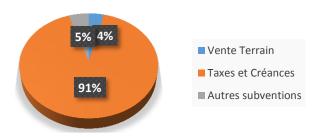
Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



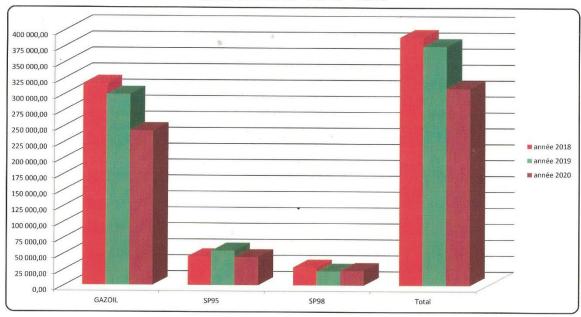
Quelques chiffres:

Dépenses Investissement 185 500 €: Les remboursements d'emprunt concernent principalement l'espace des cultures locales, l'école, la station-service, l'aménagement du lotissement

800 € environ d'endettement par habitant ce qui situe la commune légèrement en dessous de la moyenne des communes du pays.

STATION SERVICE

STATION - SERVICE DE LUNEL CONSOMMATION ANNUELLE EN LITRE PAR TYPE DE CARBURANT POUR LES ANNEES 2018 - 2019 - 2020



En 2020 en raison des différentes périodes de confinement, la station-service a connu une baisse de fréquentation.

ADRESSAGE

Malgré la période un peu compliquée en raison de la crise sanitaire, le projet de dénomination et numérotation des voies déjà bien avancé lors de la mandature précédente devrait aboutir lors du premier semestre 2021. Il reste encore à contrôler quelques points concernant la bonne attribution des numéros affectés à chaque résidence et à finaliser l'acquisition des plaques. Vous serez informés prochainement par courrier du nom de votre voie ainsi que du numéro qui vous sera affecté. A ce moment-là, les adresses deviendront effectives pour chacun d'entre vous et pourront être communiquées à tous vos correspondants personnels et administratifs.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Le projet cœur de village suit son cours. La prochaine tranche concerne l'avenue des Marronniers. En parallèle, nous réfléchissons en ce moment à un projet d'aménagement autour de l'Espace des Cultures Locales de Lunel.

FIBRE

La fibre optique est la technologie utilisée pour accéder à un internet très haut débit. A titre de comparaison, un film en haute définition sera téléchargé en 4 minutes par la fibre alors que l'internet classique dans son débit maximum nécessite 15 minutes. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau indépendant du réseau téléphonique. C'est sous l'égide de la société ALL FIBRE, filiale de l'opérateur ORANGE, que ce déploiement sur notre territoire avance à grands pas.

Vous pouvez suivre l'avancée du déploiement sur le site :

https://eligibilite-thd.fr/cartographie/axtd/offre/ftth

Une partie des habitants bénéficie déjà de la **VDSL**, qui assure une plus grande rapidité de navigation que l'ADSL. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre opérateur téléphonique qui vous expliquera les démarches à faire (remplacement de la box si elle est trop ancienne) en attendant la Fibre.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Nous vous rappelons la mise en place sur notre commune du Registre des personnes fragiles ou

A quoi sert-il?

Dans le cadre du contexte de la crise sanitaire actuelle, ce registre a été créé (comme dans toutes les communes) afin de prévenir des conséquences d'un évènement exceptionnel (Covid, canicule, grand froid...)

Ce registre a pour but de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires et de permettre de porter assistance et secours à toute personne inscrite sur le registre.

Quelles sont les personnes concernées ?

Les personnes de plus de 65 ans

Ou

Les personnes de plus de 60 ans reconnues inapte au travail

Ou

Les personnes adultes handicapées

Nous vous encourageons à en parler autour de vous : famille, voisins, amis et à vous déclarer.

Pour tous renseignements ou inscription sur notre commune contactez:

Patricia PANISSIE

06.75.35.62.76

panissie.patou@orange.fr

ASSAINISSEMENT

Cela fait de nombreuses années que le bourg de St Félix de Lunel attend l'assainissement collectif pour ses habitants.

Le projet, sous la compétence de la communauté des communes, a été préparé techniquement et chiffré aux alentours de 600000 Euros, sachant que la partie évacuation des eaux pluviales qui représente à peu près un tiers des travaux est à la charge de la commune. Il est aussi prévu d'effectuer l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public).

Tous ces travaux initialement prévus pour 2023 seront certainement retardés pour des raisons financières au vu de la diminution drastique des subventions de l'Agence Adour Garonne qui ont déjà diminué de moitié cette année.

PLUI: PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Conques - Marcillac a prescrit le 18 mars 2019 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), document qui suite à son approbation, prévue en 2023, définira les règles d'urbanisation pour l'ensemble des 12 communes la composant, dont Saint Félix de Lunel. Le PLUI est un document à la fois :

- stratégique : Il traduit les grandes orientations publiques en matière d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années (habitat, économie, environnement, etc.) et fixe les objectifs de réduction de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- réglementaire : Il définit les possibilités de construction et d'usage du sol pour chaque parcelle (où est-il possible de construire et comment ?)

Son élaboration se décompose **en deux grandes phases**. Une première **étape d'étude** permet d'établir le **diagnostic du territoire**, de construire un projet d'aménagement et de développement du territoire partagé et de proposer des règles d'utilisation du sol (espaces urbains, à urbaniser, agricoles ou naturels, zones constructibles ou inconstructibles, secteurs concernés par une stratégie de maîtrise foncière ou secteurs protégés, etc.).

Le projet ainsi établi est ensuite soumis pour avis aux personnes publiques associées (État, Région, Département, etc.), à la population et à la société civile lors **l'enquête publique**. Le PLUI est élaboré en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire tout au long de la démarche.

En 2020, le travail a porté sur l'évaluation de ce qui existait sur notre commune déjà dotée d'une carte communale. Cette enquête nous a permis de faire l'inventaire de l'habitat vaquant, de la possible réhabilitation d'anciens bâtiments et des possibilités de constructions nouvelles. Les services de la Communauté de Communes aidée du cabinet OCTEA qui s'est rendu sur le terrain, en ont fait un premier diagnostic communiqué à la municipalité courant novembre.

Un carnet d'observation est à la disposition des administrés en mairie et dès que cela sera possible nous tiendrons des réunions d'information. Si vous avez des projets merci d'en informer la municipalité.

ECOLE

Les effectifs des écoles sont à ce jour de 55 élèves au total, soit 7 CM1 et 7CM2 sur le site de Lunel, 8 CE2, 7 CE1, 7 CP, 3 GS,7 MS et 9 PS sur Sénergues.

La vie de nos écoles fut bien sûr très perturbée par les diverses contraintes sanitaires et les mesures qu'il nous a fallu prendre pour respecter les restrictions gouvernementales.

Entre confinement et déconfinement du printemps, il a été procédé à une réorganisation complète des deux écoles. Pour accueillir une partie des élèves en distanciel et une autre partie en présentiel il a été décidé de fermer l'école de Lunel et de regrouper les enfants présents sur Sénergues. Les institutrices et le personnel communal attaché au service de l'école ont fait un gros travail de réorganisation et de planification pour accompagner au mieux les enfants. Ainsi, à l'exception de Mme Nayrolles (institutrice de Lunel) qui assurait le suivi des élèves en distanciel depuis son domicile, l'ensemble de l'équipe éducative s'est regroupée sur le site de Sénergues.

La rentrée scolaire de septembre s'est passée presque normalement, sauf qu'une semaine après celle-ci nous apprenions qu'un demi-poste supplémentaire nous était accordé, ce qui nous dote de trois postes d'enseignants et qui nous oblige à nous réorganiser à nouveau.

C'est en concertation entre les enseignantes, les parents d'élèves et les trois maires concernés, qu'il est décidé de ne garder à Lunel que les CM1 et CM2 avec Mme Nayrolles, seule Françoise Fayel reste à Lunel pour la cantine, la surveillance des récréations et le ménage, Karine Costes, embauchée par la commune de St Félix de Lunel ayant été transférée sur Sénergues.

Ce schéma mis en place pour cette année scolaire à la satisfaction générale sera rediscuté pour la rentrée scolaire prochaine s'il y a lieu.

A noter enfin que lors du dernier jour d'école de l'année 2020 il a été remis à tous les enfants deux masques lavables et portant leur prénom, l'achat de ces masques étant financé à part égale par l'association des parents d'élève et par les trois municipalités.

Pour ce qui est des investissements sur l'école de Lunel, il a été effectué l'achat de deux tablettes supplémentaires et d'un lave-vaisselle professionnel pour notre cantine. La commune met aussi à disposition la salle des fêtes pour les activités extrascolaires. Soyez assurés que le conseil municipal est très attaché à la pérennité de notre école communale.

Le mot de l'APE

Malgré le contexte sanitaire actuel, l'APE a continué à agir pour les enfants de l'école. Elle a réalisé une vente d'objets (gourdes, pochettes, timbales,...) et de chocolats.

Ces actions ont permis notamment au père Noël d'amener à l'école des jeux de société, des livres et d'autres jeux de cours. L'APE a aussi participé à l'achat de masques pour les enfants. Nous remercions les habitants pour leur participation et nous souhaitons à tous une bonne année 2021.

VOIRIE

Au cours de l'année 2020 plusieurs travaux de voirie ont été menés à bien sur les routes intercommunautaires.

Des travaux de réfection des chaussés avec Point A Temps Automatique (P.A.T.A.) ont été réalisés sur la route de La Terrisse à Saint Félix et sur la route du Levadis. Ces travaux de réfection permettent de prolonger la durée de vie des revêtements avec des reprises partielles comblant les nids de poule et assurant une nouvelle étanchéité.

En 2021, de nouveaux travaux sont prévus avec la reprise du revêtement et des accotements sur les routes :

- -d'accès village des Hermies
- -d'accès la Souquière
- -d'accès à Réquital
- -d'accès au lotissement du foirail
- de la Terrisse à Saint Félix de Lunel (route intercommunautaire)

Par ailleurs, suite à plusieurs accidents sans gravité, le conseil municipal a décidé d'interdire la circulation aux véhicules de + de 3.5 T sur la route reliant la départementale 46 menant à Villecomtal à la Départementale 102 menant à Campuac (derrière chez Francis PONS).

Un miroir de sécurité va également être installé dans le bourg de Saint Félix à l'intersection entre la route des Hermies et la rue principale au niveau de l'ancienne mairie.

BIBLIOTHEQUE

En relation avec la médiathèque de l'Aveyron, la mairie accueille une bibliothèque alimentée par une navette qui livre toutes les 4 semaines les réservations effectuées sur internet (www.mediatheque.aveyron.fr).Un bibliobus propose un choix à bord 2 fois par an. La médiathèque c'est 180 000 livres, 26 000 CD, 12 000 DVD.

Parmi ces livres, accessibles aux lecteurs de toutes les générations, vous trouverez des romans, des livres pour enfants, du classique au contemporain, en passant par le pratique et le drôle.

La Communauté de Communes. Conques - Marcillac travaille sur un projet de mutualisation des bibliothèques locales afin de structurer une offre culturelle du quotidien, pour les habitants, équitable et lisible sur le territoire, à l'aide de bibliothèques et points relais.

Horaires d'ouverture :

Le samedi de 14h30 à 17h30 Ouverture pour les enfants de l'école les lundis et jeudis de 13h15 à 14h00

Vous pouvez également obtenir des livres sur réservations téléphoniques avec prise de R.D.V pour venir les récupérer.

Annie peut se rendre au domicile des personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

Contact : Annie MARTIN (06 07 19 48 27)



DECHETTERIE

Commencée sous le mandat précédent, le projet d'une nouvelle déchetterie sur le territoire avance bien.

Les élus ont pu visiter 3 déchetteries avec des fonctionnements différents à Saint Côme d'Olt, à Saint André de Sangonis dans l'Hérault et à Bouillargues dans le Gard. Grâce à ces visites les élus ont pu choisir le mode de fonctionnement qui semblait le plus adapté à notre territoire. La nouvelle déchetterie devrait voir le jour sur la commune de Nauviale. Début février, les élus étudieront une première sélection de terrain.

En attendant la déchetterie de Marcillac et la zone de dépôt de Saint Cyprien vous accueillent :

Déchetterie - Marcillac

Route de Malviès 12330 MARCILLAC VALLON

Du lundi au samedi de 14h à 18h30

Le samedi matin de 10h à 12h

Zone de dépôt de Saint Cyprien

Route de Conques - Saint Cyprien sur Dourdou 12320 Conques en Rouergue

Le lundi, mercredi et samedi de 13h30 à 17h30

Notre commune bénéficie également du service de déchetterie mobile. Ce service restera en place même après la construction de la nouvelle déchetterie.

Déchetterie Mobile

A Mazière

Le dernier samedi de tous les mois impairs de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

DATES A RETENIR:

Prochaine déchetterie mobile le 30/01/2021 à 9 heures à Lunel

Distribution des sacs poubelles : le samedi 6 février de 10h à 12 h

A Lunel : à l'Espace des Cultures Locales A Saint Félix : à la salle des fêtes

TOURISME

Projet de labellisation du site de Conques en qualité de GRAND SITE de France

La commune de Conques-en-Rouergue et la Communauté de Communes de Conques-Marcillac ont décidé de lancer conjointement une démarche en vue de l'obtention du label GRAND SITE DE FRANCE, pour le site exceptionnel de Conques. A ce jour, sur le territoire de l'ancienne Région Midi-Pyrénées, aucun site ne bénéficie de cette labellisation. Au niveau national, 17 sites ont déjà obtenu le label et plusieurs autres travaillent pour l'obtenir.

La politique nationale des Grands Sites vise à restaurer et à gérer des sites classés parmi les plus renommés et les plus fréquentés.

Définition: « Un Grand Site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la loi de 1930, qui accueille un large public et nécessite une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur et l'attrait. On utilise couramment ce terme pour qualifier des territoires qui sont entrés dans une telle démarche ».

Ce label « de développement durable » permettrait de reconnaitre l'authenticité du site, la qualité de sa gestion et de ses aménagements, il est subordonné à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur. Il est attribué pour 6 ans.

En parallèle est aussi menée une démarche de classement du site de Conques par la DREAL

(Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Cette procédure qui constitue une mesure de protection d'un patrimoine dont les valeurs sont reconnues au niveau national, est engagée depuis 2013.

Afin de mener à bien cette démarche, un COPIL (Comité de Pilotage) a été créé, il est constitué des représentants de la commune, de la commune de la communes, du département de l'Aveyron, de la Région Occitanie, de l'Etat, de l'ATD (Agence de Développement Touristique), de l'UDAP (Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine), de la DREAL, du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), de Rodez Agglomération et des communes et communautés de communes voisines, contiguës au territoire concerné.

Rapidement, se substituera à ce COPIL, un Syndicat Mixte qui aura en charge la préparation et la constitution du dossier de demande de labellisation « Grand Site de France ».

A ce jour, le Conseil d'Etat a donné un avis favorable au classement (décret à venir). Ce classement était un des préalables à la demande de labellisation « GRAND SITE DE FRANCE ». Le cahier de gestion du site classé réalisé en 2019 – 2020 est quasi-finalisé.

Les nouvelles des associations

Malgré une année compliquée pour nos associations, toutes se préparent à reprendre dès que possible leurs activités.

Les CUMA

Les CUMA de Saint Félix de Lunel et du Plateau de Lunel vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Malgré le contexte sanitaire et économique difficile les CUMA du Plateau continuent de fonctionner avec des investissements importants, notamment avec la réalisation d'un bâtiment aux portes de Lunel qui vient agrandir celui déjà acquis en 2014.

Nos CUMA comptent 58 services différents allant du plus petit matériel au plus gros. Ainsi nos CUMA permettent aux agriculteurs du plateau de disposer de matériel performant souvent couteux et dont ils ne pourraient avoir accès sans cette mise en commun.

Nos deux CUMA réalisent un chiffre d'affaire de 125 000 € et comptent 70 adhérents.

Club des Ainés de Saint-Félix de Lunel et de Pruines

Le bureau du club des aînés présente ses meilleurs vœux pour 2021 à tous ses adhérents afin que cette nouvelle année soit une année d'espoir, de sérénité, de bonheur et surtout que la santé soit la meilleur possible pour tous.

L'année 2020 avait bien commencé pour notre club par un premier repas « choucroute » le 31 janvier avec la tenue de l'assemblée générale, suivi le dimanche 1 mars de notre super quine.

Mi-mars, le 1^{er} confinement, imposé par la crise sanitaire qui est toujours active, puis un deuxième confinement, suivi d'un couvre-feu, le tout accompagné de gestes-barrière, ont privé les adhérents assidus des rendez-vous hebdomadaires pour jouer aux cartes, des 5 repas prévus et annulés par obligation, de la sortie en juin dans le sud-Aveyron, du voyage de 3 jours en septembre sur Lyon ainsi que du Festiday's reporté en novembre puis annulé.

Courant décembre, nous apprenions une triste nouvelle avec le dépôt de bilan de notre voyagisteautocariste attitré « Edgar Voyages ».

Nous pensons au personnel avec qui nous avions noué des relations depuis ces nombreuses années. Heureusement par rapport à nos adhérents, le club a été remboursé des arrhes versées.

Une année 2020 qu'il faudra très vite oublier, soit 10 mois sans animation, sans échange, sans rencontre.

Lors de cette dernière assemblée générale du 31 janvier, le bureau a annoncé sa démission pour la fin d'année 2020 en espérant un renouvellement total ou partiel du bureau et surtout des successeurs bénévoles volontaires. Tout est en stand-by actuellement. Il est donc impossible de projeter le club en 2021 et d'établir le moindre calendrier.

Mais déjà, « IL EST POSSIBLE DE REFLECHIR POUR L'APRES », pour la reprise.

Dès que la situation sanitaire le permettra avec autorisation d'accès à la salle ou dans les restaurants, le bureau démissionnaire lancera une assemblée générale précédée d'un repas pour rétablir ce lien social et renouer avec les diverses animations et rencontres.

Afin de rompre rapidement avec cette trop longue période d'isolement et de confinement, nous souhaitons un retour de l'ensemble de nos fidèles adhérents. De même, toutes les personnes (retraitées, personnes isolées) seront les bienvenues.

Nous espérons que suite à cette assemblée générale 2021 un nouveau bureau sortira des urnes afin que continue à vivre ce club créé par certains de nos aïeuls en 1975.

« Que le moral revienne avec le changement »

Nous remercions le conseil municipal pour la mise à disposition de la petite salle des fêtes lors de nos après-midi ludiques, sans oublier de saluer la disponibilité de Daniel Martin lors de nos diverses activités.

En attendant de se retrouver, nous vous recommandons de rester prudents, prenez soin de vous et de vos proches, protégez-vous pour qu'après cette épreuve nous nous retrouvions tous en bonne santé.

Le Comité des fêtes de Lunel

Le comité des fêtes de Lunel vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2021, beaucoup de bonheur et la santé en espérant se retrouver au plus vite et dans de meilleures conditions pour de nouvelles fêtes !

Nous ne savons pas encore s'il sera possible d'organiser la fête d'été cette année encore, nous vous tiendrons au courant dès que possible. Nous sommes toujours ouverts à de nouveaux membres du comité pour partager des moments de convivialité! N'hésitez pas à nous rejoindre!

L'Étrier de Lunel

A cause du Covid, l'association de l'étrier de Lunel a dû annuler sa manifestation annuelle. Les membres de l'association ont cependant réussi à se voir entre les deux confinements et nous sommes plus motivés que jamais pour vous proposer un beau parcours pour cette année. En attendant nous souhaitons à tous les habitants une très belle année 2021.

Le comité d'animation de Saint Félix de Lunel

Le comité d'animation de Saint Félix vous souhaite une bonne année 2021.

Mars 2020 : AG, deux membres ne se représentaient pas. Mélissa Pons (co-présidente) et Elsa Bony (secrétaire). Nous en profitions pour les remercier de ces années d'investissement au comité.

Ont été élus Véronique Couffignal (co-présidente) et Kévin Couffignal (secrétaire). Se représentaient Colette Eudes (co-présidente) et Philippe Marty (trésorier).

Comme dans bien des assos, cette année a été pour nous sans manifestations, tous nos espoirs pour 2021 !!!

Nous espérons vous retrouver tous début juillet pour la fête du village.

En attendant ce moment qui nous le souhaitons nous réunira dans une ambiance festive et de sérénité retrouvée, recevez tous nos meilleurs vœux, prenez soin de vous et de votre entourage.

L'association culture et loisirs



Comme toutes les associations, la nôtre a dû mettre ses activités en sommeil et attend que la situation s'améliore afin de proposer tout au long de l'année ces moments de rencontre et de convivialité si importants pour tous. Nous avons quand même tenu comme chaque année à décorer nos villages au moment des fêtes pour égayer un peu nos rues malgré cette période de Covid qui restreint nos activités.

Le club de Quilles

Le Sport Quilles Lunel vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. On espère tous que 2021 nous permette d'oublier cette période difficile.

Tous les licenciés du SQL attendent impatiemment de reprendre le chemin des terrains de quilles pour pratiquer leur sport préféré et de retrouver des moments de convivialité lors des différentes compétitions.

L'incertitude plane encore sur la tenue des différents championnats mais si la saison peut se dérouler normalement, le club organisera la 2eme manche du district Vallon Dourdou et la 7eme manche d'élite.

Le club se prépare donc à une nouvelle saison qui doit débuter le 18 avril et toute personne, jeune ou moins jeune, intéressée par la pratique des quilles de huit est la bienvenue.

Bonne année et bonne saison à tous.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2021!



Pour rester informés n'hésitez pas à consulter la page Facebook de la commune et à installer l'application PanneauPocket sur votre téléphone



